

**REPUBLIQUE DU NIGER**



**FRATERNITE - TRAVAIL - PROGRES**

**PRESIDENCE DU CONSEIL SUPRÊME  
POUR LA RESTAURATION DE LA DEMOCRATIE**

**CABINET**

**DISCOURS PRONONCE PAR  
SON EXCELLENCE DJIBO SALOU,  
PRESIDENT DU CONSEIL SUPREME POUR LA RESTAURATION DE  
LA DEMOCRATIE, CHEF DE L'ETAT, A LA 65<sup>ème</sup> SESSION DE  
L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES**

New York, le 23 Septembre 2010

- **Monsieur le Président de l'Assemblée Générale ;**
- **Excellences, Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement ;**
- **Mesdames et Messieurs les Ministres et Chefs de Délégations ;**
- **Monsieur le Secrétaire Général ;**
- **Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs ;**
- **Excellences ;**
- **Mesdames et Messieurs,**

Je voudrais tout d'abord, **Monsieur le Président**, au nom de la République du Niger, vous présenter mes sincères félicitations pour votre brillante élection à la Présidence de la soixante-cinquième Session de l'Assemblée Générale des Nations Unies.

Votre pays, la Confédération Helvétique, est connu pour sa longue tradition dans le domaine des Relations Internationales et votre parcours personnel en la matière, témoigne d'une compétence avérée et d'une riche expérience personnelle, toutes choses qui nous fondent à considérer, que sous votre conduite, les travaux de cette Session seront couronnés du plus grand succès.

Je puis vous assurer, à cet égard, du soutien total, ainsi que de la pleine et entière coopération de ma délégation, dans l'accomplissement de votre noble et exaltante mission.

A votre prédécesseur, Docteur ABDOULSALAM ALI TRIKI, Représentant de la Grande Jamahiriya Arabe Libyenne, Populaire et Socialiste, permettez-moi de lui rendre l'hommage tout particulier qu'il a amplement mérité, pour la manière exemplaire et le talent avec lesquels il a dirigé les travaux de la précédente session.

Je voudrais enfin saluer avec considération et admiration, le Secrétaire Général, Monsieur BAN KI-MOON, ce promoteur de la paix, pour son investissement inlassable dans la recherche des solutions les plus appropriées aux multiples défis qui assaillent le Monde d'aujourd'hui et interpellent chaque jour la conscience individuelle et collective des Dirigeants de la planète.

L'attention toute particulière qu'il accorde à la situation des pays les plus vulnérables, son plaidoyer constant pour l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement et le récent périple qu'il a conduit en Afrique, méritent d'être salués.

**Monsieur le Président,  
Excellences Mesdames et Messieurs,**

Le monde se souviendra que le 18 février 2010, devant la dérive anticonstitutionnelle imposée aux Institutions démocratiques et républicaines de mon pays par le pouvoir en place et le risque grave et certain d'une désintégration de la cohésion nationale, les Forces de Défense et de Sécurité nigériennes s'étaient trouvées dans l'obligation d'intervenir sur la scène politique.

Cette intervention, n'était pas celle d'une armée assoiffée de pouvoir, mais celle d'officiers soucieux de sauvegarder l'unité et l'intégrité de leur pays mises en danger par le Chef de l'Etat de l'époque, qui par pur égoïsme, avait décidé d'ignorer à travers un Coup d'Etat Civil, toutes les lois de la République, à commencer par la Constitution elle-même remplacée par une autre qui prorogeait généreusement de trois ans son mandat appelé normalement à s'achever le 22 décembre 2009.

C'est avec raison que notre avènement a été favorablement accueilli par l'opinion nationale et internationale.

A la tête du pays depuis le 18 février 2010, le Conseil Suprême pour la Restauration de la Démocratie que nous avons l'insigne honneur de présider, s'est immédiatement donné comme objectif primordial de prendre toutes les décisions susceptibles d'apaiser la vie politico-sociale du pays, et c'est précisément dans ce but qu'il a construit son programme de gouvernement autour de trois axes :

- La restauration de la démocratie.
- L'assainissement de la situation politique et économique du pays en luttant contre l'impunité, la corruption et les trafics d'influence ;
- La réconciliation des nigériens ;

Afin de revenir à une vie constitutionnelle normale la Commission Electorale Nationale Indépendante instituée a cet effet a élaboré et proposé au Gouvernement et au Conseil Suprême pour la Restauration de la Démocratie, qui les ont acceptés après de légères modifications, un chronogramme des élections générales et le projet de budget afférant à l'organisation des sept scrutins prévus.

Selon ledit chronogramme, le processus électoral se déroulera du 31 octobre 2010 au 06 avril 2011 et comprendra le référendum constitutionnel, les élections locales, législatives et Présidentielle.

Il me plaît de rappeler ici, que par une Ordonnance prise le 11 mars 2010, nous avons décidé de rendre inéligible les membres des Forces de Défense et de Sécurité ainsi que ceux du Gouvernement pendant la période de Transition.

Permettez-moi donc de saisir la présente occasion pour lancer un appel pressant à la Communauté Internationale pour qu'elle continue d'accompagner le Niger et sa Commission Electorale Nationale Indépendante dans l'organisation du programme électoral que je viens d'indiquer.

Cet accompagnement nous est indispensable pour atteindre, dans les délais impartis, l'objectif essentiel du CSRD et du Gouvernement de Transition, à savoir le retour du Niger à une vie constitutionnelle, à l'issue du processus électoral.

Par ailleurs, dans le souci de garantir la tenue d'élections libres, justes, transparentes et crédibles, le Conseil Suprême pour la Restauration de la Démocratie et le Gouvernement nigérien, par ma voix, sollicitent solennellement la participation de l'ONU et de toutes les Institutions Internationales intéressées, à l'observation des différents scrutins.

**Monsieur le Président,**

Si j'ai tenu à effectuer ce déplacement de New York, en dépit de toutes les urgences et contraintes liées à l'Agenda de la Transition en cours au Niger, c'est pour réaffirmer, solennellement, devant cette auguste et honorable Assemblée, que les engagements que nous avons pris au lendemain des événements du 18 Février 2010, sont à un stade très avancé d'exécution et qu'ils seront tenus, plaise à Dieu, dans les délais convenus, avec votre soutien.

Je note à cet égard, pour m'en réjouir, que dans le Rapport qu'il a présenté devant le Conseil de Sécurité, le 13 Juillet 2010, le Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest a souligné que "les Autorités de Transition au Niger ont pleinement respecté les engagements pris".

**Monsieur le Président,  
Excellences Mesdames et Messieurs,**

Conformément au second engagement du Conseil Suprême pour la Restauration de la Démocratie, nous avons mis en place le 11 Mai 2010 une Commission de Lutte contre la Délinquance Economique, Financière et Fiscale et pour la Bonne Gouvernance, qui conduit actuellement une opération visant à faire rentrer l'Etat du Niger dans ses droits.

Parallèlement, une Haute Autorité à la Réconciliation et à la Consolidation de la Démocratie a été installée. Cette nouvelle institution œuvre, avec tout le discernement requis, à réaliser notre troisième objectif qui est de consolider notre Unité Nationale.

Sur le plan International enfin, nous avons très clairement réaffirmé dès le 18 février 2010, l'attachement du Niger aux valeurs universelles de paix, de sécurité et de bon voisinage, aux droits de l'Homme, à l'Etat de droit, à la démocratie et à la solidarité internationale, dans le strict respect de la Charte de l'Organisation des Nations Unies,

de celle de l'Union Africaine, des Statuts de la CEDEAO et de tous les autres instruments juridiques internationaux pertinents.

**Monsieur le Président,  
Excellences Mesdames et Messieurs,**

La mal gouvernance économique et financière, la crise politique et institutionnelle n'étaient malheureusement pas les seules menaces qui pesaient sur le Niger.

Il y avait aussi, hélas, un fléau plus pernicieux et plus urgent à combattre, mais dont l'existence a été longtemps occultée par les Autorités d'alors. Je veux parler de la très grave situation d'insécurité alimentaire dans laquelle se trouvait le pays.

Le 10 mars 2010, un appel pressant a été lancé à l'ensemble de la communauté nationale et internationale, pour qu'un soutien massif soit apporté à notre pays, dans ses efforts pour faire face à cette calamité.

Avec l'appui prompt et concret des partenaires au développement du Niger à travers le Dispositif national de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires, des actions d'atténuation de la crise ont été engagées avec diligence.

Au titre de ces actions, l'on peut retenir notamment les opérations « cash for work », vente de céréales à prix modérés, distribution gratuite de vivres, appuis en semences et en aliments de bétail et plan de prise en charge des enfants malnutris.

C'est pour moi le lieu d'exprimer ici, à l'endroit de tous les généreux donateurs, la profonde gratitude du peuple nigérien, du CSRD et du Gouvernement de Transition, pour cette merveilleuse et inoubliable marque de solidarité que nous souhaitons voir se maintenir afin de prendre en compte la nouvelle situation créée par les inondations qui sèment la désolation dans plusieurs régions de notre pays.

Nous nous félicitons, en outre, que la sécurité alimentaire figure en bonne place parmi les thèmes sur lesquels la présente session de l'Assemblée Générale mettra l'accent, ainsi d'ailleurs que parmi les priorités fixées à l'Organisation par le Secrétaire Général, au cours de cette année 2010.

A ce stade, il me plaît de saluer l'initiative prise par le Secrétaire Général Adjoint, Monsieur John HOLMES, de se rendre au Niger et de visiter des localités rurales reculées, afin de constater, de visu, la situation de détresse dans laquelle les populations et leurs bétails sont plongés.

Au cours de cette visite, il a pu évaluer l'ampleur de la crise et son impact sur les hommes particulièrement les enfants et sur le cheptel.

L'appel qu'il a lancé à la communauté internationale et le plaidoyer qu'il a développé pour la mobilisation de cent trente millions de dollars pour venir d'urgence au secours des populations concernées restent encore d'actualité.

Mais nous savons que nous pouvons compter sur la bonne compréhension et la constante sollicitude de nos partenaires au développement, compréhension et sollicitude qui se sont déjà traduites par la reprise graduelle de leur Coopération avec le Niger.

Mon pays, comme vous le constatez connaît de sérieuses difficultés sociales et économiques. Mais le peuple nigérien est déterminé à en venir à bout avec l'appui de la communauté internationale.

Mon pays est jeune, il vient de célébrer ces cinquante ans sans fanfare, crise alimentaire oblige. Son peuple est jeune, mais il est dynamique et entend s'engager résolument sur la voie de son développement.

**Monsieur le Président,  
Excellences Messieurs et Messieurs,**

Cette soixante-cinquième session de l'Assemblée Générale des Nations Unies se tient dans un contexte international fortement contrasté.

En effet, autant des progrès tangibles sont quotidiennement enregistrés dans nombre de domaines de préoccupation, autant sont importants et multiples et multiformes, les défis, qui nous interpellent dans beaucoup d'autres secteurs.

En Afrique, des évolutions positives sont enregistrées.

Je me réjouis de la tenue d'élections libres, transparentes et justes notamment au Soudan, au Burundi.

Je salue la décision prise par les autorités ivoiriennes d'organiser incessamment des élections présidentielles.

Je forme donc le vœu que le processus électoral en cours soit couronné de succès.

En effet, c'est seulement à cette condition que la Côte d'Ivoire retrouvera cette stabilité et cette quiétude qui lui permettront de jouer pleinement son rôle de locomotive en Afrique de l'ouest.

J'observe enfin, qu'avec l'appui de nos Partenaires tels que l'Union Européenne et l'Organisation des Nations Unies, l'Architecture de Paix et de Sécurité de notre Organisation Continentale se renforce, en particulier avec l'opérationnalisation très prochaine de la Force de Paix Africaine et du Système d'Alerte Précoce.

Je formule le vœu ardent de voir des progrès significatifs se réaliser rapidement sur le plan politique dans d'autres pays frères, tels que la République Centrafricaine, les Comores, la Somalie, Madagascar, la région des Grands Lacs et au Darfour.

Au Moyen-Orient, le lancement de négociations bilatérales directes devraient aboutir, nous l'espérons, à une paix globale basée sur une solution à deux Etats, avec un Etat palestinien indépendant et viable, vivant côte à côte dans la paix et la sécurité avec Israël et les autres pays voisins.

C'est le lieu justement de souhaiter un plein succès au processus de négociation directe entre les responsables de ces deux pays, parrainé par le Président américain **Barack OBAMA**.

**Monsieur le Président,  
Excellences Mesdames et Messieurs,**

D'autres menaces à la paix et à la sécurité internationales nous interpellent quotidiennement: il s'agit principalement du Terrorisme, du trafic de drogue, de la prolifération des Armes légères et de petit calibre.

L'Afrique de l'Ouest et en particulier la bande sahélo-saharienne à laquelle le Niger est partie intégrante fait présentement l'amère expérience de la connexion entre terrorisme et trafics en tous genres.

En dépit des efforts déployés, force est de reconnaître que les autorités nationales et régionales ont toujours du mal à neutraliser ces bandes armées.

L'enlèvement la semaine dernière de ressortissants de pays étrangers dans le nord du Niger vient nous rappeler la gravité de la situation et l'urgence de prendre les mesures nécessaires pour faire face avec efficacité à cette menace contre la paix, la sécurité et le développement de nos pays.

En effet, chaque jour qui passe, voit le terrorisme prendre de l'ampleur dans notre sous-région, au risque de ternir l'image des pays sahéliens, de compromettre les recettes touristiques, et d'accentuer la misère et l'insécurité des populations.

Or, nous le savons tous, la pauvreté et la désolation sont un terreau fertile pour les terroristes.

Il faut donc se convaincre de la nécessité de renforcer au plus vite la coopération internationale et les programmes de développement économique et social de ces zones pour juguler ces fléaux. La réponse à tous ces maux se doit d'être concertée.

C'est pourquoi, les pays concernés ont mis en place un mécanisme de coordination des activités de lutte contre le terrorisme, suite à une rencontre ministérielle tenue à Alger le 16 mars dernier.

Et pour ce qui est du trafic de drogue, la CEDEAO a adopté un Plan d'action de lutte pour la mise en œuvre duquel nous lançons un appel pressant à la Communauté Internationale.

**Monsieur le Président,  
Excellences Mesdames et Messieurs,**

Depuis le Sommet Mondial de 2005, il est généralement admis que paix et sécurité, développement et droits de l'Homme sont interdépendants et se renforcent mutuellement.

En d'autres termes, la paix et la sécurité ou encore les droits de l'Homme ne sauraient être effectifs dans un contexte de sous-développement et de pauvreté.

Le Secrétaire Général des Nations Unies partage pleinement cet avis, puisqu'il a placé en tête de ses priorités, tout au long de l'année 2010, le Développement Durable à travers la réalisation des Objectifs de Développement internationalement convenus.

A cet égard, la Réunion Plénière de Haut Niveau sur les OMD, qui vient de se tenir du 20 au 22 courant, a été une réelle opportunité pour la Communauté Internationale, de traiter plus adéquatement de nombreux sujets de préoccupation majeure.

Je retiens comme l'ont abondamment souligné les participants à la Réunion de Haut Niveau, qu'un lien est clairement établi entre la disponibilité de ressources et la réalisation des OMD.

De mon point de vue l'atteinte des OMD demeure possible pour le Niger, comme je l'ai souligné à ladite réunion, à condition toutefois que des ressources financières substantielles soit disponibles notamment à travers un partenariat élargi et renforcé avec la Communauté Internationale.

C'est pourquoi, je lance un appel à la mobilisation des ressources nécessaires à travers le respect des engagements souscrits dans la Déclaration du Millénaire, dans le Consensus de Monterrey et dans le Document Final de la Conférence de Doha sur le Financement du Développement.

**Monsieur le Président,  
Excellences Mesdames et Messieurs,**

Le terrible tremblement de terre qui a durement frappé Haïti le 12 janvier passé, les inondations meurtrières qui continuent à endeuiller le Pakistan, l'Inde et la République Populaire de Chine, les terribles sécheresses et les inondations au Sahel, les canicules en Russie, sont venus rappeler à notre conscience collective, notre vulnérabilité aux catastrophes naturelles et aux phénomènes qui en sont souvent les causes, comme la dégradation de l'environnement et les changements climatiques.

A cet égard, comme l'ont souligné les participants à la Conférence de Haut Niveau sur la Diversité Biologique, tenue le 20 septembre, la protection de l'Environnement devrait constituer une priorité pour tous.

En l'espèce, il convient de donner effet aux Engagements volontaires pris dans la Déclaration de Copenhague, notamment pour ce qui est du financement des mesures d'adaptation et d'atténuation.

**Monsieur le Président,  
Excellences Mesdames et Messieurs,**

S'agissant de la Réforme des Nations Unies, il est réconfortant de noter l'avancée significative enregistrée en matière d'Autonomisation des Femmes, de Gouvernance et de Financement des Activités Opérationnelles de Développement.

N'oublions pas en effet que le 30 Juin 2010, l'Assemblée Générale a créé une entité composite dénommée « ONU-Femmes », qui sera chargée, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2011, des questions de genre, en lieu et place des quatre Institutions qui, jusque-là, œuvrent à la Promotion de l'Égalité des Sexes et à l'Autonomisation des Femmes.

Il s'agit là d'un acte important qui, nous osons l'espérer vivement, entrainera les Etats Membres à progresser dans d'autres Secteurs de la Réforme de l'Organisation, en particulier dans celui du Conseil de sécurité.

Il en va, c'est ma conviction, du renforcement de la légitimité et de la capacité d'action de notre Organisation, au service de la Paix et de la Sécurité Internationales.

En effet, pour être à la hauteur de cette immense et délicate mission, l'ONU se doit d'être juste, représentative, et démocratique.

**Je vous remercie. /.**